



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Doubiens invités, par sondage, à se prononcer sur la stratégie départementale de sécurité routière

Besançon, le 21 février 2023

Sécurité routière

Dans le Doubs, le nombre de blessés sur les routes en 2022 est en hausse de plus de 36 % par rapport à l'année 2019 (dernière année sans aucune restriction de déplacement). Les blessés hospitalisés sont quant à eux en hausse de plus de 15 % (chiffres encore non consolidés). La vigilance doit donc, encore et toujours, être de mise.

La sécurité routière étant l'affaire de tous, elle repose sur l'implication de toute la communauté engagée en faveur de la lutte contre l'insécurité routière, et particulièrement des acteurs locaux. Afin de leur permettre de disposer d'un outil de référence commun adapté à la réalité de chaque territoire, la stratégie d'action en faveur de la sécurité routière est définie, pour une durée de 5 ans, dans le document général d'orientations (DGO). La plaquette de présentation du DGO actuel 2018 – 2022 est consultable en suivant le lien ci-dessous :

https://bit.ly/plaquette-DGO-2018-2022_D25

Le nouveau DGO 2023 – 2027 est actuellement en cours d'élaboration. Une journée de remue-méninges réunissant notamment les associations de sécurité routière, les forces de l'ordre, les, l'Éducation Nationale, les gestionnaires routiers, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne-Franche-Comté, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et des bénévoles de la Sécurité Routière s'est ainsi tenue le 9 décembre 2022.

Ses échanges fructueux ont permis de faire émerger les dix orientations d'actions qui sont soumises au vote des habitants du Doubs, premiers concernés, jusqu'au 26 février 2023 inclus *via* le lien ci-dessous :

<https://xoyondo.com/ap/iHVt3mwl3Wt17Uo>

Ils choisissent donc la ou les propositions qui leur semblent intéressantes et plusieurs propositions peuvent être cochées (elles ne peuvent pas être priorisées).

**Cabinet du préfet
Bureau de la Représentation et de la
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 72
Mél : pref-communication@doubs.gouv.fr

1/2

8 bis, rue Charles Nodier
25035 BESANÇON Cedex

Il s'agit de :

- Sensibiliser toute l'année les motards au port des équipements ;
- Prévenir les jeunes sur les risques de l'alcool et des stupéfiants ;
- Distracteurs : sensibiliser par la mise en situation « pratique » ;
- Vélos – trottinettes : sensibiliser sur équipements de visibilité ;
- Mobiliser les branches professionnelles pour communiquer en particulier sur les risques routiers professionnels ;
- Motos – cyclos : communiquer auprès des usagers via les nouveaux outils numériques ;
- Communiquer sur les effets indésirables de certains médicaments sur la conduite ;
- Sensibiliser les conducteurs sur les alternatives au téléphone au volant ;
- Se mettre dans la peau d'un autre usager (« vis ma vie » – cohabiter) ;
- Sensibiliser les métiers à conduite d'urgence.

Les résultats du vote permettront d'alimenter les réflexions sur la stratégie départementale de sécurité routière et seront ensuite détaillés dans le document final : elles pourront permettre une priorisation des actions sur l'une ou l'autre des orientations d'actions. **À noter que de très nombreuses autres orientations d'actions viendront compléter cette sélection de dix éléments** puisque le document final devra traiter de l'ensemble des usages de la route, qui seront détaillés au sein des enjeux suivants :

- les deux-roues motorisés (motos – cyclomoteurs) ;
- les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs (l'usage du téléphone notamment) ;
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélos (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, ...) et marche ;
- le risque routier professionnel.